



# Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

## Chatignonville

*Essonne*  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société  
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs  
Service patrimoines et inventaire  
115, rue du bac - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85 / [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE  
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale

# **CHÂTIGNONVILLE**

Étude réalisée par **Suzanne Choureau**, stagiaire,  
et **Maud Marchand**, chargée de mission

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service

Avec la participation de **Diane Bétored**, cartographe

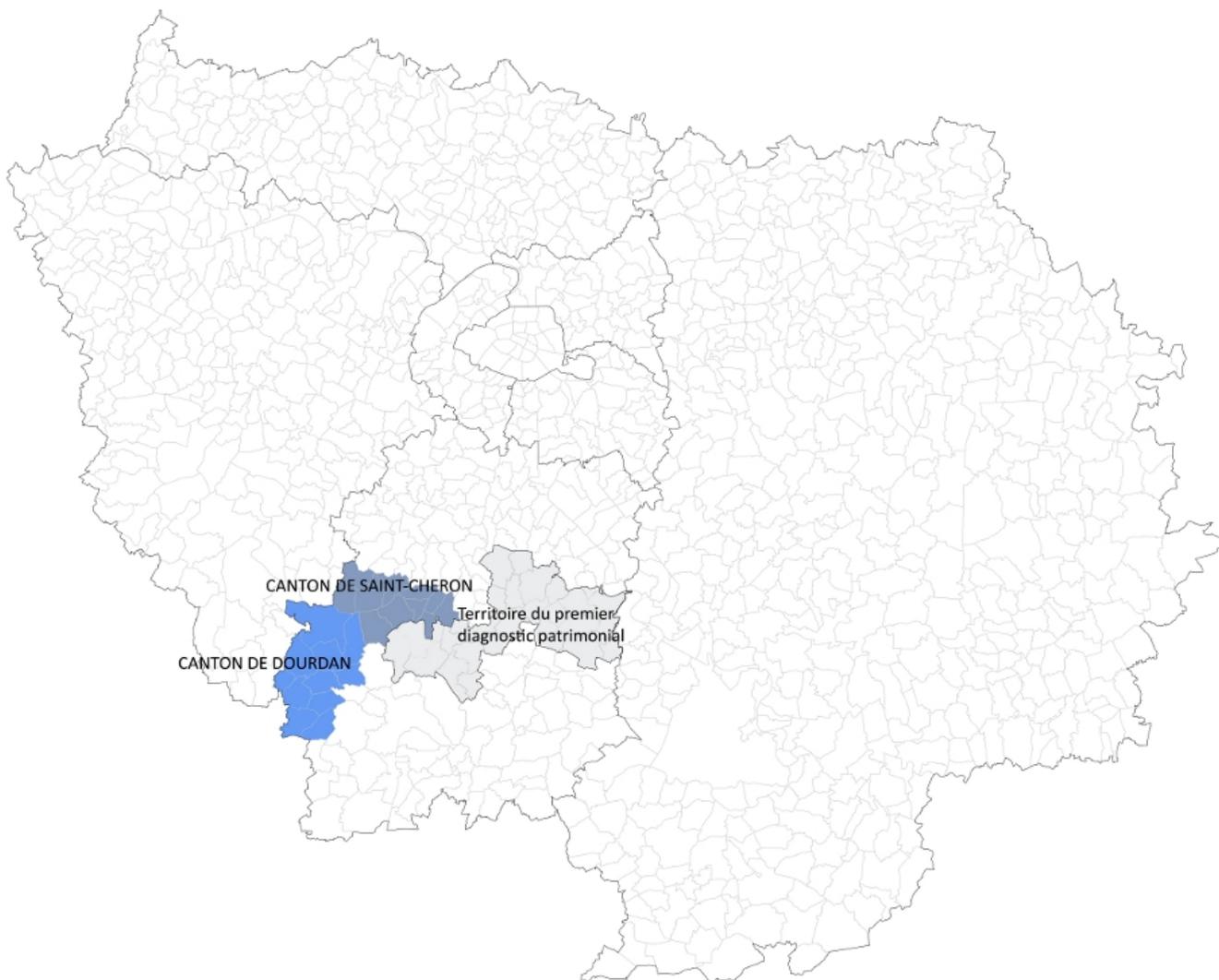
# SOMMAIRE

<b>CONTEXTE DE L'ETUDE.....</b>	<b>5</b>
<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>6</b>
<b>DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONNIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES.....</b>	<b>9</b>
1. La commune au moment de l'établissement du premier cadastre parcellaire : une concentration autour d'un axe nord-sud.....	9
2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale .....	10
1. L'évolution démographique : une baisse constante de la population .....	10
2. Un bâti qui évolue peu.....	11
3. La forme actuelle du village : une constance de l'implantation du bâti le long de la Grande Rue ....	11
4. Evolutions paysagères .....	14
1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain .....	14
2. Eléments marquants du paysage actuel.....	16
<b>ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL .....</b>	<b>19</b>
1. Caractéristiques architecturales.....	19
2. Analyse typologique du bâti.....	19
1. Édifices publics, civils et religieux .....	19
2. Maisons rurales.....	20
3. Fermes .....	20
3. Etat général du patrimoine .....	23
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>25</b>

*En couverture : l'église du village, depuis la rue de l'Église*

# CHÂTIGNONVILLE

<b>CANTON DE DOURDAN</b>					
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD-ESSONNE</b>					
<b>POPULATION 2008 : 61 hab.</b> <b>POPULATION 1946 : 141 hab.</b> <b>POPULATION 1821 : 161 hab.</b>					
<b>RECENSEMENT</b>					
<b>Nombre d'édifices recensés : 14</b>					
<b>Nombre d'édifices dénaturés : 11</b>					
<b>Nombre d'édifices par degré d'intérêt :</b>					
exceptionnel : 0		remarquable : 5		intéressant : 9	inaccessible : 0
<b>Typologies architecturales dominantes :</b>					
Grandes fermes		Maisons rurales			
<b>MORPHOLOGIE URBAINE</b>					
<b>Implantation du bâti :</b>	<b>- ancienne :</b>	vallée	coteau	plateau	autre
	<b>- actuelle :</b>	vallée	coteau	plateau	autre
<b>Forme ancienne du noyau urbain :</b>	habitat concentrique		village-rue	habitat diffus	autre / indéterminé
<b>Hameaux :</b>	pas de hameaux		un hameau	plusieurs hameaux :	
<b>Hameaux absorbés par l'urbanisation :</b>			oui	non	
<b>Mode principal d'extension du bâti :</b>	densification		mitage	le long des axes de communication	
	lotissement(s)		pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie		
<b>Document d'urbanisme :</b>	POS	PLU	SCOT	pas de document d'urbanisme connu	
<b>CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES</b>					
Absence de relief	Grandes fermes	Homogénéité du bâti	Horizontalité et monotonie du paysage		



*Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien*

## CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km<sup>2</sup> et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

<b>CANTON DE DOURDAN</b>	Authon-la-Plaine	<b>CANTON DE SAINT-CHÉRON</b>	<i>Angervilliers</i>
	Chatignonville		Boissy-sous-Saint-Yon
	Corbreuse		Breuillet
	Dourdan		Breux-Jouy
	La Forêt-le-Roi		<i>Le Val-Saint-Germain</i>
	Les Granges-le-Roi		Saint-Chéron
	Mérobert		<i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i>
	Plessis-Saint-Benoist		Saint-Maurice-Montcouronne
	Richarville		Saint-Sulpice-de-Favières
	Roinville		Saint-Yon
	Saint-Escobille		Sermaise

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

## METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse<sup>1</sup>.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies<sup>2</sup>.

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt<sup>2</sup>, qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

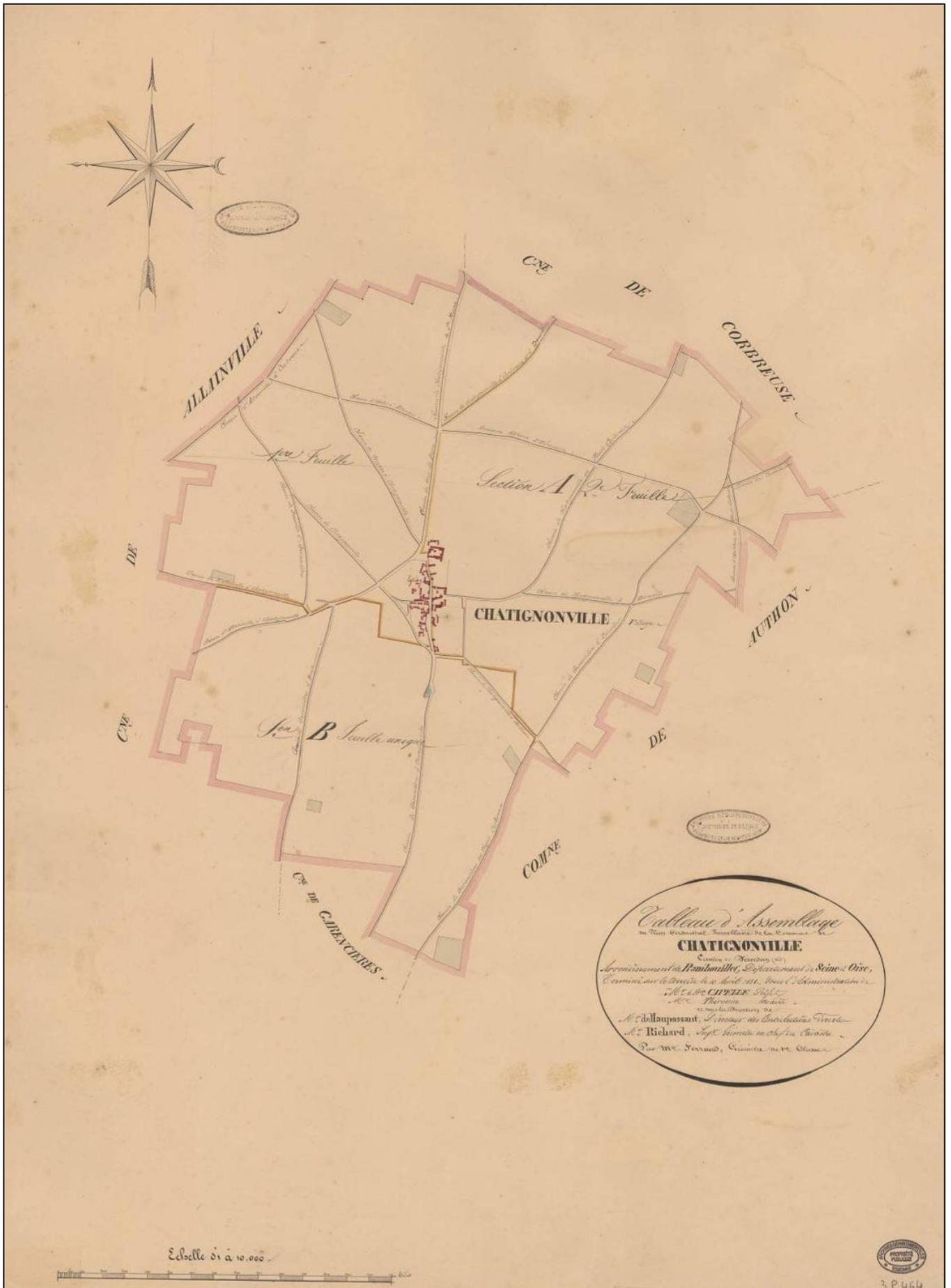
---

<sup>1</sup> La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

<sup>2</sup> On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.

<b>ADRESSE:</b>				<b>N° Fiche:</b>					
<b>Pré-inventaire :</b>		OUI	NON	X					
				<b>N° de photo :</b>					
<b>TPOLOGIE</b>									
maison rurale	pavillon	maison de bourg	immeuble	puits	mairie	église			
cour commune	villa	maison à boutique	gare	moulin	école	monument aux morts			
petite ferme	maison de notable	maison de bourg à porte charretière	variantes notables :		autre:				
ferme	château	maison d'artisan							
<b>Datation:</b>				1ère moitié	<b>Signature:</b>				
	Antécadastre	19ème siècle	20ème siècle	Date portée					
<b>Implantation:</b>		village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé					
<b>MATERIAUX DE COUVERTURE</b>									
tuiles mécaniques	tuiles plates	ardoises	autre:		épis de faitage	tuiles de rive			
<b>PARTIES CONSTITUANTES</b>			<b>MATERIAUX GROS-ŒUVRE</b>						
communs	colombier	puits	Pierre de taille	grès	meulière	enduit			
annexes	four		moellons	calcaire	briques				
<b>ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES</b>									
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	rocaillage	autre:			
balcon	chaînage d'angle	devanture de boutique	linteaux brique-métal	modénature	décor briques				
<b>INTERET</b>									
architectural	morphologique	urbain	pittoresque	historique					
<b>DEGRE</b>				<b>Transformations de surface</b>					
inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	OUI	NON				
				fenêtres pvc	enduit gratté				
<b>REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:</b>				velux	garage				
				ouvertures reprises :					
				autre :					

*Fiche de recensement utilisée lors des enquêtes de terrain*



Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Châtignonville (1828)  
© A.D. 91

## DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

Situé à l'extrémité nord du plateau de la Beauce et entouré de terres agricoles, Châtignonville se trouve au sud-ouest du canton de Dourdan, entre Corbreuse et Authon-la-Plaine. La commune est marquée par l'homogénéité et l'horizontalité de son relief : son altitude varie peu, entre 153 mètres (pour son altitude minimum) et 158 mètres (pour son altitude maximum). Le relief est plus légèrement élevé vers l'ouest ce qui explique peut-être l'implantation ancienne d'un moulin à vent au lieu-dit du même nom. Le noyau central de Châtignonville est quant à lui implanté dans un léger creux, à 155 mètres d'altitude.

Le territoire est principalement voué à la culture de céréales. La *Monographie de l'Instituteur* indique que la commune possède un sol argilo-calcaire très perméable. L'approvisionnement en eau est donc un problème pour la commune, à l'instar des autres villages beaucerons.

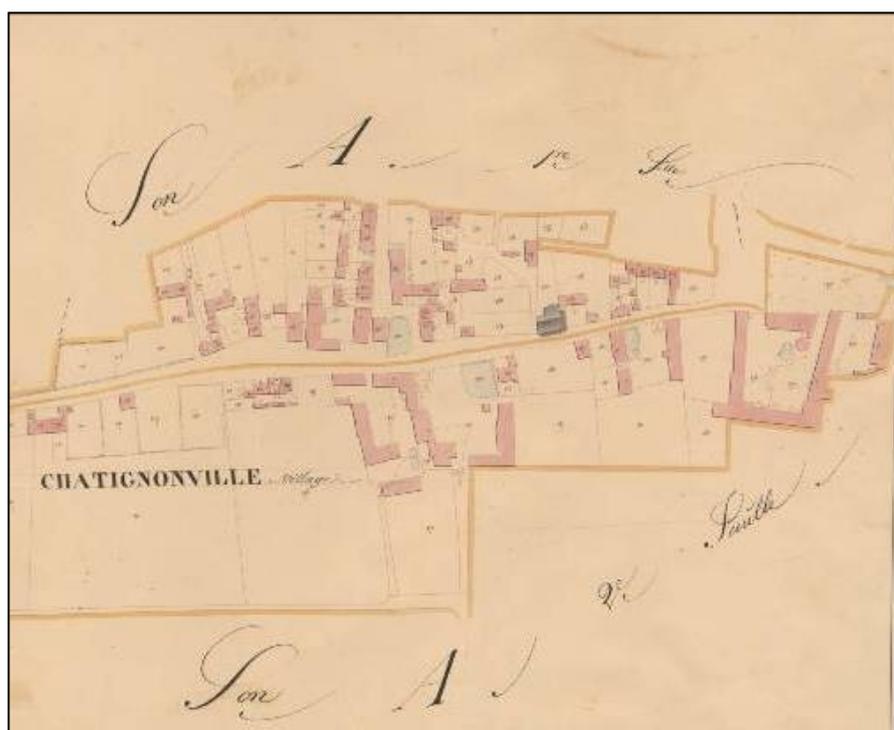
Châtignonville s'organise autour d'une grande rue d'orientation nord-sud qui mène directement à Dourdan en longeant Corbreuse d'une part et à Garancières-en-Beauce d'autre part. Il s'agit donc d'une situation favorable aux échanges.

Les premières traces connues de la commune remontent au Moyen Âge, alors que la commune dépend de la châtellenie de Dourdan et est le siège d'une seigneurie. Le territoire a toujours été dédié à l'agriculture et n'a jamais été très peuplé.

### **1. LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE : UNE CONCENTRATION AUTOUR D'UN AXE NORD-SUD**

Le village compte 161 habitants en 1821, à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. À l'exception du moulin à vent, le bâti se concentre exclusivement autour de l'axe principal, la route de Dourdan. Perpendiculaire à la Grande Rue, un deuxième axe rejoint Authon-la-Plaine (à l'est) et Allainville (à l'ouest). À l'époque du cadastre napoléonien, il n'existe aucun hameau rattaché à la commune.

Le village (ci-contre) est principalement composé d'importants ensembles d'édifices s'apparentant à des fermes et jalonnant l'axe principal. Les autres éléments bâtis sont généralement constitués d'un bâtiment principal (en arrière ou en avant de parcelle) que vient compléter une cour. Le tissu urbain reste très aéré.



Le moulin à vent est déjà présent sur le cadastre napoléonien, au nord-est du village (ci-contre).

On y trouve également une parcelle appelée « le parc » et un « chemin du mur du parc » qui laissent supposer la présence antérieure d'un château dans la commune. Selon des sources, il aurait été détruit en 1827, juste avant l'établissement du cadastre napoléonien.



Châtignonville possédait alors six mares, qui permettaient de répondre au manque d'eau, notamment pour les animaux. Quatre d'entre elles sont liées grandes fermes tandis qu'on en trouve une autre, sans doute publique, à l'entrée de la commune, vers le nord. La dernière est à l'écart et servait de relais entre le village et les champs.

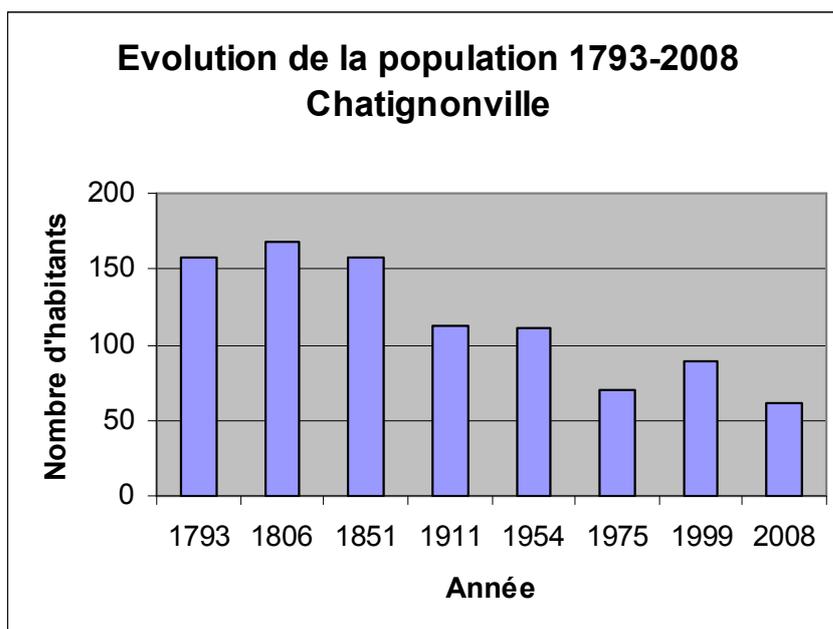
Pour l'ensemble de la commune, 10 bâtiments dont l'emprise au sol est antérieure à la date d'établissement du cadastre napoléonien ont été recensés (pour un total de 14 éléments). Il s'agit d'un chiffre important qui indique la persistance du bâti ancien dans cette commune.

## **2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE**

### **1. L'évolution démographique : une baisse constante de la population**

Le nombre d'habitants à Châtignonville n'aura eu de cesse de baisser à partir du XIXe siècle. On peut observer plusieurs étapes successives. Une première baisse conséquente survient entre 1851 et 1911, pouvant s'expliquer par un exode rural lié à la mécanisation des activités agricoles. La baisse se fait de plus en plus forte de 1954 à 1975 avec une nouvelle amplification de l'exode rural. Une légère hausse se fait toutefois sentir de 1975 à 1999 (correspondant à un retour de la population vers les campagnes face à la surcharge des grandes agglomérations) mais elle est rapidement suivie par une nouvelle baisse en 2008.

La commune n'est donc pas véritablement touchée par la périurbanisation qui se développe dans les communes voisines à partir de la fin des années 1970 et le début des années 1980. Aujourd'hui, Châtignonville est la plus petite

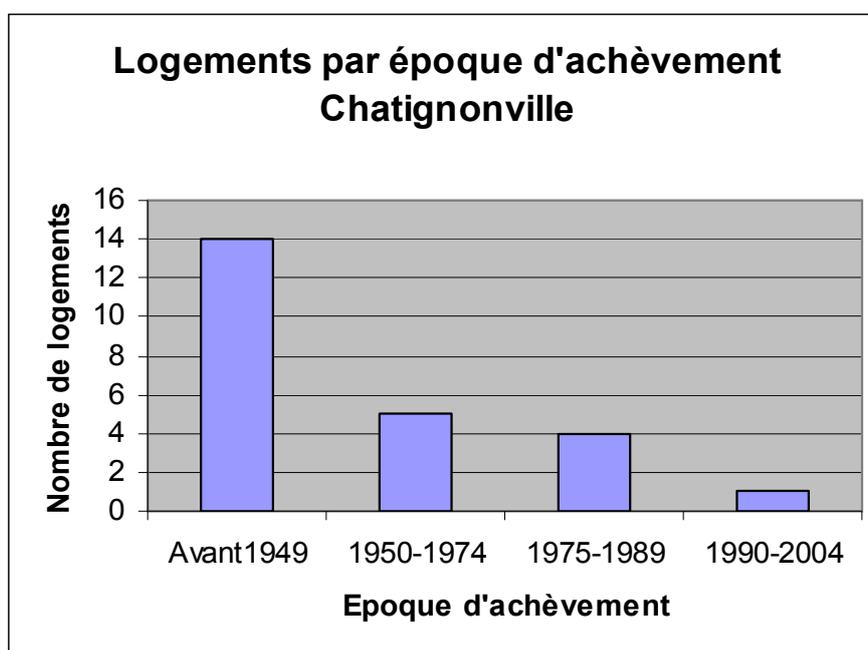


commune de l'Essonne avec 64 habitants en 2007. C'est également une des rares villes du département à connaître une baisse démographique.

## 2. Un bâti qui évolue peu

Avant 1949, la commune dispose de quatorze logements. L'activité de construction reste faible même après cette date et ne cesse de baisser : ainsi, de 1990 à 2004, un seul logement est construit.

En conséquence, on ne trouve pas à Châtignonville de zones pavillonnaires, même de petite taille, contrairement à ce que l'on observe dans les communes voisines. On observe même une diminution de la surface bâtie et la disparition de certaines constructions de petites dimensions à l'entrée de la commune, vers le sud mais aussi vers l'église. Les autres constructions rurales subsistent et sont réutilisées en tant qu'habitation.



## 3. LA FORME ACTUELLE DU VILLAGE : UNE CONSTANCE DE L'IMPLANTATION DU BÂTI LE LONG DE LA GRANDE RUE

Il n'y a donc pas eu d'étalement du bâti. Les constructions nouvelles se sont implantées dans des dents creuses, densifiant le bâti déjà existant, ou légèrement en périphérie. La commune conserve ainsi sa forme de village-rue. Les emprises des grandes fermes qui marquaient le cadastre napoléonien subsistent encore et structurent toujours l'alignement du bâti sur l'ancienne route de Dourdan grâce à leurs imposants murs aveugles. En revanche, les quelques commerces qui existaient au XIXe siècle et dont témoignent les cartes postales anciennes ont tous disparu.



*L'alignement du bâti le long de la Grande rue, aujourd'hui. Les bâtiments placés perpendiculairement par rapport à la rue forment une suite de pignons rythmée par les différentes couleurs des toitures. Les murs et quelques logis sur rue clôturent les autres parcelles.*

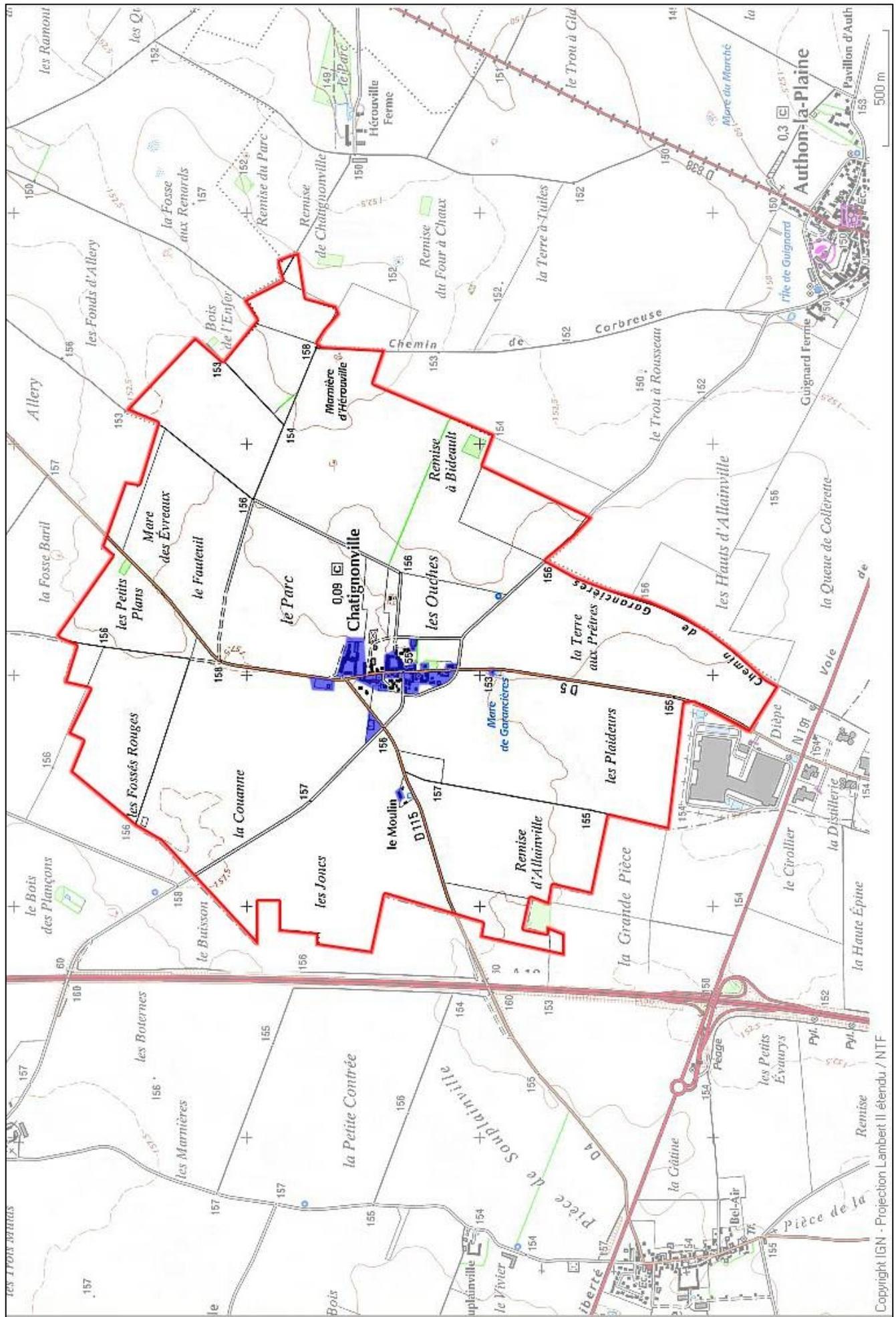


*Les constructions récentes, à la lisière du village. Elles sont généralement édifiées à l'arrière des parcelles anciennement bâties. L'accès se fait toujours par la Grande rue, à laquelle elles sont reliées par de très petites voies qui ne constituent pas un véritable réseau secondaire (comme cela a par exemple été le cas à Mérobert, où le village-rue est aujourd'hui redoublé par les routes qui desservent les quartiers pavillonnaires.)*

---

*Page de droite : évolution des emprises foncières sur le territoire de la commune de Châtignonville entre 1951 et 2005*

Légende :	
—	Limites communales
■	Emprise foncière en 1951



#### 4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Selon l'Atlas paysager élaboré par l'IAURIF, le territoire de la commune de Châtignonville est intégralement compris dans une grande unité paysagère : le plateau de la Beauce. Il se caractérise donc par l'horizontalité de son relief de plateau. Il s'agit d'un paysage très ouvert, fortement marqué par les cultures céréalières.



*Au nord et au sud de la commune : les champs entourent le village à perte de vue.*

##### **1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain**

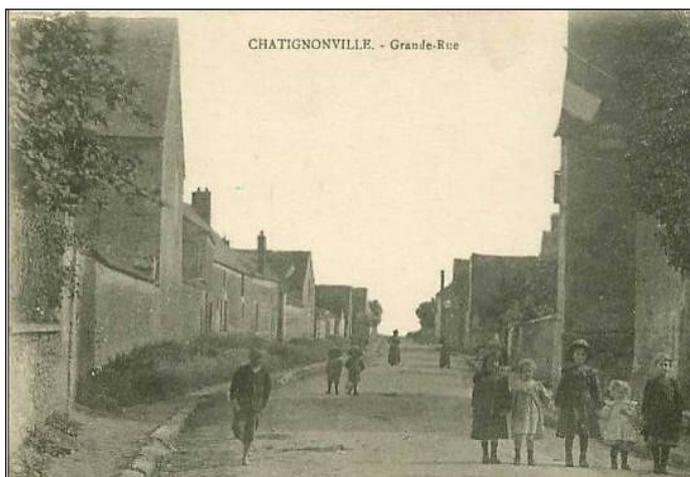
On trouve assez peu de cartes postales anciennes représentant cette petite commune agricole ; elles se limitent par ailleurs à des vues générales de la grande rue et au moulin à vent. Leur analyse vient confirmer la persistance des formes anciennes.



Situé sur le chemin de la Garancière à Obeville (actuellement la D115) et aujourd'hui disparu, le moulin à vent en bois de la commune en a longtemps été un élément distinctif. En 1899, la *Monographie de l'Instituteur* précise qu'il existait depuis des « temps immémoriaux ». Il faisait partie des bâtiments d'exploitation d'une grande ferme. Mais à cette époque, il avait déjà subi des transformations puisqu'il avait été agrandi et augmenté d'un petit moulin à vapeur. Une reproduction miniature a été placée dans la cour de la mairie.



*Vue de l'église du côté de la Grande Rue : on observe très peu de transformations. Seules quelques lignes électriques viennent perturber la lecture du paysage. Le clocher de l'église a été repris (les ouvertures ont été modifiées, mais sa couverture entièrement en ardoises a été conservée).*



*La Grande Rue apparaît comme un axe rectiligne et sévère. Actuellement, les éléments de voirie et les installations électriques transforment quelque peu la vue mais la perspective reste nettement lisible. On note la disparition ou la transformation de certains bâtiments (sur le côté droit par exemple).*



*A droite, l'espace correspondant à l'emplacement de la mairie actuelle a subi des transformations. L'ancien bâtiment ainsi que ses murs de clôture semblent avoir été détruit pour laisser place à la mairie et à un petit parking. Une partie des murs pleins a été remplacée par des haies de persistants, l'autre par un mur-bahut surmonté d'une grille en fer.*



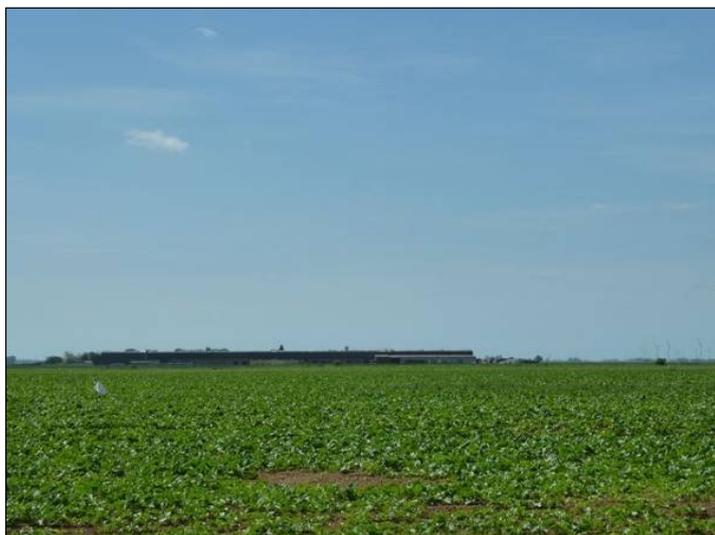
*La sortie de la commune, au nord : la carte postale ancienne s'ouvre sur le plateau et ses champs. Aujourd'hui, une ceinture de grands arbres entoure la commune et ferme la perspective. En ce qui concerne les bâtiments, seule la petite annexe de l'ancien bureau de tabac est reconnaissable. Le bâtiment principal a quant à lui subi des transformations lourdes au niveau des ouvertures : la porte a été comblée tandis que les fenêtres ont été agrandies. La modénature et la souche de cheminée ancienne ont disparu.*

## 2. Éléments marquants du paysage actuel

Village de plateau, la commune a conservé ses traits ruraux et un aspect relativement homogène. Les mares sont pour leur majorité comblées mais un château d'eau a été construit (la forme de la cuve pourrait plaider en faveur d'une datation des années 1930). Il semble désaffecté aujourd'hui (ci-contre).



On constate l'apparition dans le paysage d'éléments liés à des nouveaux usages et à de nouvelles pratiques, rendues possibles par les conditions topographiques et foncières : ainsi, le relief dégagé a permis l'installation d'éoliennes dans une commune voisine, visible depuis Châtignonville. L'espace disponible a par ailleurs permis l'implantation d'une grande base logistique à proximité de l'A10 et au carrefour des départements de l'Essonne, des Yvelines et de l'Eure-et-Loir. Ce bâtiment de grandes dimensions mais de faible hauteur est visible à grande distance mais respecte l'horizontalité des perspectives (ci-dessous).



# CHATIGNONVILLE

Éléments bâtis recensés par typologies  
(extrait du SIG)



# ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

## 1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Les fermes et les maisons rurales constituent les catégories typologiques les plus représentées dans la commune. En revanche, les bâtiments de type urbain (maisons de bourg, maisons à boutique) ou relevant des constructions spécifiques au XIXe siècle et au développement de l'habitat individuel (villas, pavillons) sont inexistantes. De même, on ne compte aucune maison de notable.

La majorité des édifices sont construits en moellons de calcaire, extrait localement sur le plateau, et couverts de tuiles plates. La *Monographie de l'Instituteur* indique en outre que des carrières de marne sablonneuse jouxtaient la commune : elle a peut-être été utilisée dans les mortiers.

Il n'existe pas à Châtignonville de monuments protégés au titre des monuments historiques. Par ailleurs, la commune ne se trouve pas en site classé ou inscrit.

## 2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Inaccessible	Total
Maisons rurales	5	0	0	0	5
Fermes	1	3	0	0	4
Maisons de bourg					
Édifices publics, civils et religieux	3	1	0	0	4
Grange	0	1	0	0	1
TOTAL	9	5	0	0	14

### 1. Édifices publics, civils et religieux

Nombre d'édifices recensés : 4

Remarquables : 1 (CTG13 – église)

L'église Saint-Mamert (*ci-contre*) possède un aspect massif et simple. De plan rectangulaire, elle est surmontée d'un petit clocher recouvert d'ardoises. Un contrefort vient appuyer le mur pignon de l'édifice. Un petit porche sur le pignon ouest complète la construction et couvre un portail en plein cintre.

La *Monographie de l'Instituteur* affirmait que l'église de Châtignonville n'avait pas de « *style particulier* » et la datait de trois ou quatre siècles. Plusieurs sources font remonter sa datation au XVe siècle en se fondant sur le portail en plein cintre mais également sur les peintures récemment découvertes à l'intérieur de l'édifice.



La mairie actuelle (*ci-contre*) est un bâtiment très simple, qui tranche avec les constructions monumentales observées dans les communes voisines, même de taille réduite. Son architecture doit beaucoup à celle des petits pavillons de la première moitié du XXe siècle avec son élévation en moellons, l'enduit à pierres vues et corps central en pignon flanqué de deux ailes symétriques. A sa construction, elle servait également d'école.



Enfin, un monument aux morts, très proche par sa forme de ceux de Saint-Escobille et Mérobert, ainsi d'une croix en fer ont été recensés. Tous deux se trouvent dans le cimetière.

## 2. Maisons rurales

Nombre d'édifices recensés : 5

La forme des maisons rurales varie en fonction de la taille et de la configuration de leur parcelle. On peut en distinguer deux types. Le premier correspond à des maisons rurales assez grandes, organisées autour d'une cour et dont le logis se situe sur rue. Le second est composé d'unités de plus petite taille, avec un corps de bâtiment rectangulaire situé en milieu de parcelle.



Ces maisons rurales ont généralement subi des transformations. Leurs ouvertures ont été reprises et des lucarnes ont souvent été ajoutées. L'une d'entre elles (*voir ci-dessus*) est à l'abandon et reste peu visible derrière ses hauts murs de clôture. Aussi, aucune n'a été qualifiée de remarquable.

## 3. Fermes

Nombre d'édifices recensés : 4

Remarquables : 3 (CTG03 – 1 Grande rue ; CTG06 – 7 Grande rue ; CTG07 – 11 Grande rue)

Châtignonville compte quatre grandes fermes dont trois ont été qualifiées de remarquables. La *Monographie de l'Instituteur* évoque quatre grandes fermes aux mains de quatre grands propriétaires, qui pourraient correspondre aux quatre grandes fermes actuellement présentes.



*La ferme ci-dessus (CTG03) est déjà mentionnée sur le cadastre napoléonien et est représentée au début du siècle suivant sur des cartes postales anciennes (ci-dessous). Les bâtiments s'organisent autour d'une cour carrée qu'ils ferment de toutes parts. Un grand portail donne sur la grande rue. Le logis est au sud (voir ci-dessus à droite) et semble dater de la fin du XIXe siècle. Les décors de certaines annexes agricoles, composés de parements de briques, suggèrent que leur maçonnerie a elle aussi été reprise à cette époque. Autant d'éléments qui ont motivé la qualification de remarquable pour cet ensemble.*



Les autres fermes de la commune sont également de grande taille et à cour fermée. Elles ont une emprise au sol majoritairement antécadastre et ont été agrandies au XIXe siècle et dans les premières années du XXe siècle ; les logis, en particulier, ont souvent fait l'objet de remaniements. Enduits et parfois soigneusement décorés, généralement situés en avant de leur parcelle, ces logis témoignent de l'importance de leurs propriétaires (*page suivante, à droite*).



*Cette grande ferme à cour fermée (CTG07) possède un logis particulièrement soigné : modénature, rocaillage et chaînage d'angles viennent habiller le bâtiment. Les bâtiments à l'arrière sont peu visibles depuis la rue.*



*L'ensemble ci-dessus correspond probablement à l'ancienne ferme seigneuriale et conserve des formes anciennes. Le logis en bordure de parcelle est complété par les bâtiments agricoles s'organisant autour d'une cour. Un haut et vaste bâtiment au sud (ci-dessus à droite) rappelle par ses formes le XVIIe siècle (voir ci-dessus, à droite).*

Ces ensembles bâtis sont en bon état de conservation et leur cohérence d'ensemble a été préservée. L'activité agricole y est toujours présente, ce qui a assuré la pérennité des bâtiments au fil du temps. Elles ont ainsi été qualifiées de remarquables.

Une grange isolée (ci-dessous – CTG11, Grande rue) a également été recensée et qualifiée de remarquable en raison de son état de conservation. Elle faisait sans doute partie d'un ensemble plus important qui a été détruit.



### 3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE

Sur 14 éléments recensés, 5 ont été qualifiés de remarquables, en raison de leur intérêt architectural et morphologique. Les 11 autres ont été qualifiés d'intéressants en raison de transformations principalement dues à la reconversion de bâtiments ruraux en habitations.

Le nombre d'éléments bâtis avant 1945 mais non retenus car trop dénaturés s'élève pour sa part à 11, un chiffre relativement proche des édifices retenus, soit environ la moitié des bâtiments anciens de la commune.

On note en particulier la dénaturation de l'ancien moulin à vent dont l'aspect antérieur nous est connu grâce à des photographies anciennes. Le bâtiment est maintenant une habitation à laquelle ont été ajoutés balcons, lucarne et extension. Le moulin à vent en lui-même ainsi que sa mare ont aujourd'hui disparu.



Les maisons rurales, généralement modestes, sont les plus touchées par les dénaturations. En effet, les bâtiments s'avèrent aujourd'hui inadaptés aux exigences de l'habitat moderne. Des ouvertures y sont percées afin de donner plus de lumière aux intérieurs, les passages charretiers sont aménagés en garage, la toiture est rehaussée pour gagner un niveau (*voir ci-dessous, à droite*). La mode du « faux rustique » est aussi à l'origine de dénaturations importantes. On multiplie le nombre de lucarnes (*voir ci-dessous, à droite*) et on gratte l'enduit pour laisser les pierres apparentes.



Les grandes fermes n'ont été que peu touchées par ces opérations. L'activité agricole ancienne de ces ensembles n'a pas varié au fil du temps. Leur fonction n'ayant pas changé, il n'a pas été nécessaire de les transformer ou les adapter à des nécessités résidentielles.

# CHATIGNONVILLE

Éléments bâtis recensés et degrés d'intérêt patrimonial  
(extrait du SIG)



## GLOSSAIRE

### A

**Aisselier** : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

**Antécadastre** : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essonniers ont été dressés de 1808 à 1834.

### B

**Bloc-à-terre** : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

### C

**Chainage d'angle** : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

**Cour commune** : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

### D

**Degré d'intérêt** :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi

quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originelles, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

## E

**Épi de faitage** : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

## F

**Ferme** : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

## I

**Immeuble** : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

**Intérêt architectural** : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

**Intérêt historique** : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

**Intérêt morphologique** : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

**Intérêt pittoresque** : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

**Intérêt urbain** : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

## L

**Linteau brique-métal** : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

## M

**Maison d'artisan** : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

**Maison de bourg** : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

**Maison de notable** : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

**Maison rurale** : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

**Marquise** : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

**Modénature** : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

**Monographie de l'Instituteur** : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

## **P**

**Patrimoine ordinaire** : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

**Pavillon** : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

**Pédiluve** : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

**Pigeonnier/colombier** : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

## **R**

**Rocailage** : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

## **T**

**Tuiles de rive** : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

## **V**

**Villa** : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.



